

Le 7 Novembre 2019

Frank Ramagnano  
Barry Brown  
Coprésidents  
Conseil d'administration de la Société de promotion d'OMERS  
100, rue Adelaide Ouest, bureau 900  
Toronto (Ontario) M5H 0E2

Messieurs,

Au nom des employés promoteurs d'OMERS, nous vous écrivons en réponse à l'ensemble des changements au modèle de gouvernance d'OMERS qui a été proposé par le Comité de gouvernance d'entreprise (*Corporate Governance Committee*) (le « Comité ») et qui sera examiné par le conseil d'administration de la Société de promotion le 14 novembre 2019. Comme vous le savez peut-être, les employés promoteurs ont récemment formé le « Caucus des employés promoteurs d'OMERS » (CEPO). Entre autres choses, le CEPO est chargé de surveiller les actions des conseils d'administration de la Société de promotion et de la Société d'administration et de voir à ce que la voix des promoteurs soit entendue en tant que partenaire de plein droit d'OMERS.

Le 4 novembre 2019, le CEPO s'est réuni pour discuter du contenu des modifications proposées et de la méthode dont ces modifications ont été communiquées aux promoteurs.

À notre avis, le caractère fondamental des modifications proposées nécessite une consultation véritable et en profondeur avec les promoteurs. Les changements, s'ils sont adoptés, modifieraient de façon importante la façon dont les promoteurs collaborent avec la Société de promotion et limiteraient considérablement nos droits en tant que promoteurs. À ce jour, nous n'avons pas eu l'occasion d'examiner la documentation complémentaire sur laquelle le Comité s'est fondé pour parvenir à la recommandation. De plus, la Société de promotion n'a pas partagé le texte des modifications proposées pour examen de notre part. Par conséquent, nous n'avons pas pu évaluer pleinement les propositions.

Nous trouverions extrêmement regrettable que le vote ait lieu sans que les promoteurs aient eu l'occasion d'examiner le texte même des modifications et sans qu'ils aient eu le plein accès au motif et au fondement juridique de ces modifications. Même si toute l'information pertinente était communiquée, un délai de moins d'un mois entre le préavis et le vote est inapproprié étant donné le caractère fondamental de bon nombre des propositions.

Dans cette optique, le vote sur ces questions doit être reporté jusqu'à ce que le CEPO ait eu l'occasion d'examiner et d'évaluer les propositions de façon éclairée. Étant donné le court délai disponible, nous apprécierions une réponse à notre demande de voir le vote être reporté avant le 8 novembre.

Veillez nous faire parvenir le texte des modifications proposées et toute documentation complémentaire, y compris les avis juridiques, utilisée par le Comité pour formuler les propositions. Nous nous efforcerons d'examiner le tout rapidement et nous prévoyons pouvoir donner un avis exhaustif et éclairé en temps opportun.

Nous vous prions d'accepter l'expression de nos sentiments distingués.



Bruce Chapman  
Président de l'Association  
des policiers de l'Ontario



Fred Hahn  
Président du Syndicat canadien de  
la fonction publique de l'Ontario



William J. Harford au nom  
des groupes de retraités qui  
cotisent à OMERS, soit la  
MROO, l'ORFFA et la PPAO



Dave Mitchell  
Président de la section locale  
79 du Syndicat canadien de la  
fonction publique



Warren (Smokey) Thomas  
UnionPrésident du Syndicat des  
employées et employés de la  
fonction publique de l'Ontario



Harvey Bischof  
Président de la Fédération des  
enseignantes/enseignants des  
écoles secondaires de l'Ontario



Rob Hyndman  
Président de l'Ontario  
Professional Fire Fighters  
Association